



Emploi des personnes handicapées en France ; la formation initiale également en cause

vendredi 19 novembre 2010, par [lpe](#)

La semaine nationale pour l'emploi des personnes handicapées s'achève ; quelque peu occultée par une actualité politique chargée. [14 manifestations](#) ont été organisées en Poitou-Charentes.

Une semaine pour rappeler une situation qui n'évolue pas, malgré un renforcement des obligations d'emploi pour les entreprises (réforme de 2005).



Les chiffres

En France, 5.5 millions d'actifs indiquent un problème de santé depuis plus de 6 mois et des difficultés importantes vis-à-vis du travail. Parmi eux, 1.8 million, soit **5% de la population active**, ont une reconnaissance administrative de leur handicap.

En 2009, les travailleurs handicapés représentent 6% des demandeurs d'emploi (250 256 personnes en décembre 2009) et **leur taux de chômage atteint 20%** soit deux fois plus que la moyenne nationale. Les chômeurs handicapés connaissent une période de chômage deux fois plus longue que la population valide. 38% sont âgés de 50 ans et plus (contre 18% pour tout le public) et 53% sont chômeurs de longue durée (contre 33% pour tout le public).

La formation initiale pointée du doigt

Le niveau de qualification des personnes handicapées est souvent évoqué par les entreprises car **80% des personnes handicapées n'ont pas le niveau bac**.

En cause : l'accès aux études et avant cela, l'accès à la scolarisation pour les enfants en situation de handicap. **Il y**

aurait 20 000 enfants handicapés non scolarisés dans l'École de la République (source : Rapport Bizot,

Inspection générale de l'Éducation Nationale, 2008). Selon une étude de la DRESS - 2005, on ne compterait que 6 000 lycéens handicapés (dont 2 000 en classe de terminale) et 8 783 étudiants sur les bancs universitaires en 2007 (0.1% de la population étudiante). A titre de comparaison, 121 000 étudiants handicapés sont recensés au Royaume Uni, représentant 5.3% de la population étudiante (source : OCDE/CERI - Serge Ebersold - 2008). Pour rappel, l'Unesco a fixé en 1999 un objectif de scolarisation de tous les enfants d'ici 2015.

Quelques chiffres

En France

- 174 600 handicapés scolarisés ;
- 78 900 le sont dans des structures hospitalières ou médico-sociale ;
- 5 000 sont scolarisés en Belgique, faut de place en France ;
- 20 000 ne seraient pas scolarisés.

Sciences Humaines, fév. 2010

A lire sur le sujet [l'étude de mars 2010 de Marie Musset et Rémi Thibert](#)

(chargés d'études et de recherche au service de Veille scientifique et technologique) sur le thème "École et Handicap : de la séparation à l'inclusion des enfants en situation de handicap".

A noter qu'au 1er septembre 2010, le montant maximum de l'Allocation adulte handicapé, pour une personne reconnue comme telle et ne percevant pas d'autres revenus est fixé à 711,95 € par mois. Pour informations, le seuil de pauvreté en France en 2010 est de 915 €.

Informations : www.semaine-emploi-handicap.com

Aussi www.missionhandicap.com

Les contacts et les aides dans la région : [cliquez ici](#)